

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Secteurs d'activité économique :

Les activités des Arts de la broderie rassemblent différents procédés de réalisation :

- la broderie main
- la broderie sur machine guidée main
- la broderie sur machine automatisée

1 - La broderie main :

Ce procédé regroupe des entreprises, des artisans sous-traitants et des travailleurs indépendants répartis sur l'ensemble du territoire.

Les réalisations, très diversifiées, comprennent essentiellement :

- la broderie à l'aiguille
- la broderie au crochet

2 - La broderie sur machine guidée main :

Les entreprises sont réparties sur l'ensemble du territoire. Les réalisations, également très diversifiées, sont faites sur des machines, soit à l'aiguille, soit au crochet, soit au poinçon.

3 - La broderie sur machine automatisée :

Les entreprises sont réparties sur l'ensemble du territoire mais principalement sur les régions, NORD, PICARDIE, (Caudry et Saint Quentin) et RHONE/ALPES.

- Débouchés :

- Haute couture, Prêt à porter,
- Couture,
- Ecussons, motifs placés,
- Ameublement
- Vêtement militaire, religieux, symbolique
- Drapeaux, fanions,
- Costume de scène
- Linge de maison.

CONDITIONS D'EXERCICE :

Quel que soit le procédé de broderie, la plupart des réalisations impliquent tout d'abord la création ou l'adaptation de modèles en respectant les règles relatives à l'art de la broderie, à l'esthétique et à la qualité recherchées. Les différentes matières d'oeuvre employées (y compris les fibres de synthèse), les différents procédés de broderie qui recouvrent des activités professionnelles variées (dessin, piquage, fixage, broderie, finition, présentation ...) auxquelles s'ajoute l'utilisation d'outils informatisés, font appel à des connaissances artistiques, scientifiques, technologiques et professionnelles à la fois spécifiques et multiples.

Les compétences du titulaire du brevet des métiers d'art de la Broderie doivent lui permettre de maîtriser les techniques de mise au point du modèle, de dessin, de programmation, de broderie, de finition.

Il doit en outre pouvoir contribuer à la modernisation des équipements et des procédures liées à l'introduction des outils informatisés et tenir compte des contraintes économiques et des contraintes liées à la qualité et à la productivité.

Il pourra le cas échéant participer à des missions de formation et d'assistance visant les personnels de l'entreprise.

- Place dans l'organisation et niveau catégoriel de l'emploi:

Le titulaire du BMA Broderie est amené à exercer des activités au niveau de l'"Employé de 4^e catégorie "au sens de la convention collective nationale des industries textiles 3106-1, 3106-2 :

" Employés dont l'activité consiste à exécuter à partir d'instructions très générales des travaux pour lesquels ils déterminent, recherchent et examinent les éléments des problèmes à traiter en appliquant les règles d'une technique qui fait appel à des connaissances du niveau IV a (niveau Baccalauréat)

1er échelon : les travaux sont caractérisés par l'application classique des moyens et des méthodes habituels de la technique considérée.

2ème échelon : les travaux sont caractérisés par la diversité des problèmes et des situations rencontrées qui nécessite de larges initiatives et exige une longue expérience professionnelle.

Le titulaire du BMA broderie, par son potentiel et après une expérience professionnelle peut occuper des fonctions d'animation d'équipe.

Pour atteindre ces objectifs il importe qu'il ait acquis non seulement les connaissances et savoir-faire fondamentaux, généraux, artistiques, technologiques et professionnels, mais qu'il soit en mesure :

- d'analyser une situation professionnelle, d'en faire une synthèse
- d'analyser un problème afin de le résoudre
- de recevoir ou de proposer des idées, des solutions
- de travailler seul ou en équipe
- de collaborer avec des spécialistes
- de transmettre son savoir-faire et ses connaissances
- d'évoluer professionnellement

La formation est ouverte en priorité:

- aux titulaires du CAP Arts de la broderie

Elle peut également être suivie par les titulaires:

- des CAP des secteurs relevant des arts appliqués
- du BEP vêtements sur mesure et accessoires
- du BEP matériaux souples
- du BEP mise en oeuvre des matériaux, option matériaux textiles
- du BEP électrotechnique
- de tout diplôme de niveau IV et au delà